



Ij contrat prévoyance calcul de l'indemnité journalière

Par **kuligan**, le **14/02/2012** à **18:23**

Bonjour,

je souhaite souscrire un contrat prévoyance à titre individuel (salaire brut 1.600 €) pour mes indemnités journalières en cas d'arrêt maladie ou de travail.

Je sais qu'après la carence, la sécu rembourse 50 % environ des indemnités journalières.

Concernant mon organisme de prévoyance, il doit me couvrir sur quel complément : il m'a fait une sorte de calcul de :

(1.248 € c'est le salaire net),

$(1600 - (1248\text{€}/2))/30 \text{ jours} = \text{prévoir une IJ de } 32 \text{ € par jours pour l'organisme de prévoyance.}$

Auriez vous fait le même calcul ?

merci d'avance.

Par **chaber**, le **14/02/2012** à **19:11**

bonjour

Le calcul doit se faire sur le salaire net (primes éventuelles incluses)

$1248\text{€}/2$ (50% SS) soit 624€

complément 624€ soit 20,80€ sur 30 jours (arrondi à 22 ou 23€ pour compenser les mois où il y a 31 jours

En général ce type de contrat prévoit une franchise d'un mois en maladie

Il faudrait également connaître votre convention collective sur les garanties de salaires (souvent variables de 1 à 12 mois).

Ceci pourrait vous permettre de souscrire une franchise plus importante et de ce fait réduire votre prime.